

# Gestion des droits de l'application Congés

Dans la [configuration des droits d'accès](#) pour les utilisateurs, vous avez le choix dans l'application Congés de disposer du statut "Gestionnaire" ou "Fonctionnaire".

L'employé qui n'a pas de droits définis sur l'application congé aura seulement accès au [menu Mes congés](#).

## Fonctionnaire

Le groupe de droit fonctionnaire donne accès à tous les [menus de l'application](#), exception faite du menu "type d'activité" de la configuration. Un utilisateur fonctionnaire de l'application congés devient également automatiquement [fonctionnaire de l'application employé](#).

Ce groupe de droit permet la création, modification et approbation des congés et des allocations de congés.

Le groupe de droits fonctionnaire ne permet cependant pas d'approuver ses demandes de congés ou d'allocations de congés, ni de modifier les types de congés.

Un fonctionnaire ne peut pas approuver ses propres demandes de congés.

## Gestionnaire

L'utilisateur ajouté au groupe de droit gestionnaire aura les mêmes droit que le fonctionnaire ainsi que la possibilité de

- [voir la vue d'ensemble](#)
- créer et modifier des types de congés et des types d'activités.
- créer, modifier et approuver des allocations de congés
- approuver ses propres demandes de congés

Pour plus d'information sur les droits d'accès, cliquez [ici](#).

---

Revision #6

Created 24 February 2022 11:59:25 by Catherine Lembrée

Updated 24 February 2022 13:59:09 by Catherine Lembrée